Image not found or type unknown

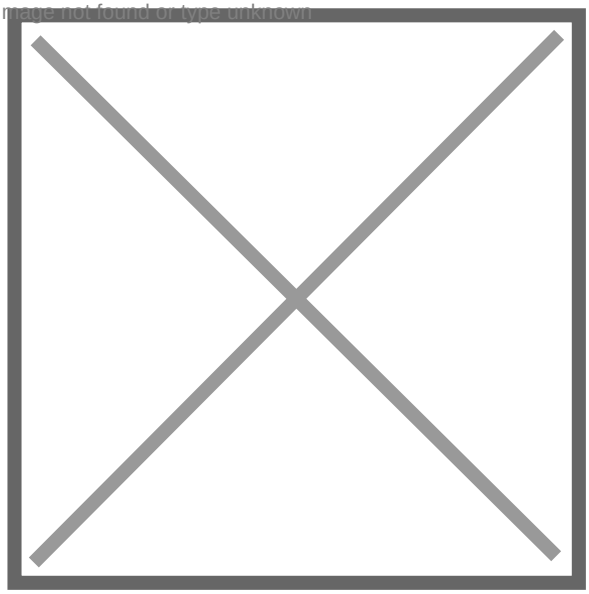

Refus du pere de mes enfants de les prendre pendant ses week-end

Par **roca76**, le **03/02/2018** à **23:15**

Bonjour,

Le père de mes 3 garçons âgés de 5 ans et 4 ans pour mes jumeaux ne les prends plus lors de ses week-end de garde depuis un an maintenant malgré un jugement rendu en 2015. Faut-il que je refasse modifier le jugement ? Il a déménagé depuis un an dans une autre ville et vit dans un studio. Auparavant il avait une maison avec 2 chambres dont une pour les enfants. Je lui ai dis que je ne devais pas lui servir de nounou lors de ses week-end et qu'il devait s'arranger mais en vain. Sa mère vit dans la même ville que moi et il y dort parfois et il y a suffisamment de place pour qu'il les prenne tous les 3.

Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés